



ABIOLAB-ASPOSAN
Laboratoire d'analyses environnementales et alimentaires

60, allée Saint-Exupéry • Inovallée • 38330 Montbonnot-Saint-Martin • Tél. 04 76 90 43 48 • fax 04 76 90 34 14
contact@abiolab.fr • www.abiolab.fr • siret 802 775 361 00016
Accréditation COFRAC - section ESSAIS - accréditation n° 1-5822 - portée disponible sur WWW.COFRAC.FR

Préserveons la santé humaine

RAPPORT D'ANALYSES N° 20L24338-007 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 608

MAIRIE ST ROMANS

à l'attention de Mr LE MAIRE

BP 1

38160 ST ROMANS

TYPE D'ANALYSE : LEGIONELLES

Client : MAIRIE ST ROMANS Vos Réf / Commande : /CONTRAT C 18 02 2012 Commune : ST ROMANS Lieu de prélèvement : Restaurant scolaire Point de prélèvement : Douchette plonge Origine de l'eau : Réseau ECS Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Eaux chaudes sanitaires	Prélèvement effectué le : 10/06/2020 à 10: Par : Guillaume Matraire , technicien préleveur En présence de : M. Bouvier Conditions de prélèvement : 2e jet - Avec pommeau - Sans désinfection / Observations In Situ : Echantillon réceptionné le : 10/06/2020 13:59 Température à réception (°C) : A Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 10/06/2020 14:45
--	--

Le prélèvement a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme : FD T90-522

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Valeurs réglementaires
	Température maximale de l'eau	62,8	°C	10/06/2020		
	après un écoulement de	3,00	minutes	10/06/2020		
	Recherche Legionella et L. pneumophila					
O	Legionella	<10	UFC/l	10/06/2020	NF T 90-431	
O	Legionella pneumophila	<10	UFC/l	10/06/2020	NF T 90-431	1000

Les paramètres identifiés par ** dépassent les valeurs réglementaires fixées.

CONCLUSION :

Legionella non détectées.

Eau conforme à l'arrêté du 01/02/2010 et à la circulaire d'application DGS/EA4/2010/448 du 21/12/2010.

Pascale Berthet-Pilon
Resp. laboratoire de microbiologie
Signataire habilité

Copie envoyée à :

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.
 NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.
 Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.
 Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.
 Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.
 Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.
 ~ : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié".



ACCREDITATION N° 1-5822
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR